

Le 8 juin 11h

Plan d'interventions et d'aides au lendemain des inondations

Suite aux inondations, le plan d'urgence communal a été déclenché hier soir à 20h10. Le plan d'urgence a été levé à 0h30. Le service des travaux a poursuivi ses interventions jusqu'à 1h30 et repris le travail à 7h ce matin.

Les services de secours ont poursuivi les interventions pendant toute la nuit et sont encore à pied d'œuvre.

La cellule de sécurité s'est réunie à 8h pour faire le point sur la situation et prendre les décisions suivantes :

- Le service des travaux dégage les boues dans les différents espaces publics.
- Afin d'aider les particuliers à évacuer les déchets occasionnés par les inondations, des containers seront placés aux endroits les plus sensibles : Dans le quartier des Crawannes, rue Saint-Géry, chaussée de Nivelles à hauteur de la route de Lillois et à hauteur de la Cense brûlée.
- Pour évacuer les boues à l'intérieur des maisons, les citoyens sont invités à les déposer sur leur trottoir, le service des travaux de la Ville passera pour les enlever.

- Pendant les heures ouvrables, les citoyens peuvent également évacuer leurs déchets au parc à conteneurs sans limite de quantité.
- Il est conseillé à tous les habitants sinistrés de prendre contact avec leur assureur.

- Pour ceux qui le souhaitent, une ligne téléphonique est ouverte : 067/79.42.45 et la Ville met une permanence administrative à leur disposition à l'Hôtel de Ville, de mercredi à vendredi de 9h à 16h, jeudi de 9h à 19h pour les aider dans leurs démarches vers les assurances

Tout le personnel du service des Travaux est sur le terrain et nous sommes soutenus par les services de secours : Police, Pompiers.

Nous tenons également à remercier la Ville de Wavre, les intercommunales IECBW, IBW et plusieurs entrepreneurs et agriculteurs locaux ainsi que de nombreux citoyens pour leur aide spontanée.

L'intervention du Fonds des calamités sera sollicitée via le Gouverneur du Brabant wallon auprès du SPF Intérieur.

Pour toute demande d'intervention sur les espaces publics les citoyens sont invités à utiliser notre application : Betterstreet : <https://betterstreet.org/be/genappe>

Ils peuvent également se signaler via : 067/79.42.93